

# Trois lycéennes d'Alençon ont pris part à l'hommage aux victimes de la déportation

Trois lycéennes d'Alençon ont participé à la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, dimanche 28 avril, aux côtés des autorités civiles.



Trois élèves du lycée Leclerc/Navarre ont participé à la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Dans le cadre de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, une cérémonie d'hommage a eu lieu à Alençon (Orne), place de Gaulle puis devant la stèle de la place Bonet.

Le dernier dimanche d'avril

Elle était présidée par Yohan Blondel, sous-préfet de l'arrondissement d'Alençon et secrétaire général de la préfecture de l'Orne.

« Depuis 1954, le dernier dimanche du mois d'avril rend hommage aux héros, victimes de la déportation dans les camps. Pendant la Seconde Guerre mondiale, plus de 150 000 personnes ont été déportées depuis la France dans les camps de concentration ou d'extermination nazis », a-t-il rappelé.

Outre les élus, trois jeunes filles en classe de Terminale professionnelle « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités » (Agora) du lycée Leclerc/Navarre d'Alençon étaient également présentes.

« Elles participent au dispositif mémoires d'Auschwitz de la région Normandie », a souligné Bertrand Deniaud, vice-président du Conseil régional de Normandie en charge des lycées.

[42 projets labellisés « 80 ans de la Libération » dans l'<span title="département" class="border-type-departement" data-entite-type="departement" data-entite-id="13eeab1e-2256-498b-91fc-a5cbdb3d8a09">Orne</span>, une aide de 15 000 € de l'État](#)

Une pierre déposée au pied de la stèle

Lizea Charpentier, Maéva Vezard et Sabrina Dehhani ont lu un résumé des conditions de déportations d'Edith Bonnem, jeune Alençonnaise morte en déportation.

Des gerbes ont été déposées au pied du Monument aux morts. Bertrand Deniaud a également déposé une pierre « rapportée d'Auschwitz dans ma valise et posée au pied de la stèle ». Parce que « dans la tradition juive, pour rendre hommage aux morts, on ne dépose pas de fleurs, car elles sont mortelles, mais une pierre qui rappelle la pierre tombale », a-t-il confié à l'issue de la cérémonie.